



# LE MESSAGER CANADIEN

DU

## SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

VOL. II

MONTREAL, NOVEMBRE 1893

NO. II

### Intention générale du mois de Novembre 1893

DÉSIGNÉE PAR LE CARDINAL-PROTECTEUR ET BÉNIE PAR LE PAPE :

LES MISSIONS CATHOLIQUES DE L'EXTRÊME-ORIENT.



N Chine—lisons-nous dans un important travail géographique—la persécution sévit toujours, quoique déguisée, contre les missions catholiques. Or, cet immense empire de 400 millions d'âmes déverse son trop plein de population, au sud, dans l'Indo-Chine, ce qui ne laisse pas d'être inquiétant pour les missions si florissantes de la Cochinchine et du Tonkin.

L'intérêt est, du reste, fortement appelé vers ces régions par le conflit des Siamois et de la France, conflit dont les conséquences peuvent être graves, au point de vue de l'Apostolat catholique.

Enfin, dans tout cet Extrême-Orient, qui coûte à nos vaillants missionnaires tant de sang et de sueurs, on trouve cette année — ajoutent les *Missions catholiques* — comme un

abrégé saisissant de l'histoire de l'Eglise, remplie tout entière par des épreuves et des triomphes.

Les *triumphes*, chacune des Congrégations qui travaillent une portion de ce champ immense en a compté de consolants, et la Société des Missions étrangères de Paris, qui possède les vicariats les plus nombreux, a eu la gloire d'enregistrer trente-huit mille cent baptêmes d'adultes et cent quatre-vingt-deux mille trois cent soixante-seize baptêmes d'enfants païens.

N'est-ce pas aussi un triomphe que cette tolérance de plus en plus large accordée à l'Eglise en Corée, dans les Indes, et surtout dans le Japon ? Dans l'empire du "Soleil-Levant," la hiérarchie sacrée est instituée, et trois évêques, sous la primatie d'un archevêque, forment les fortes assises d'une Eglise qui doit lutter contre la fureur des bonzes et contre les sectes rivales.

Les *épreuves* n'ont pas manqué non plus à ces glorieuses Eglises. Epreuves au Tonkin, où, bravant le drapeau de la France, les pirates continuent de promener le pillage et l'incendie, pendant que le parti hostile à l'influence française emploie tous les moyens pour multiplier les apostasies : mensonges, calomnies, menaces, injustices, spoliations, assassinats. Epreuves dans la Cochinchine septentrionale, où, à l'occasion de la conversion de personnages appartenant à la famille royale, les exactions de tout genre recommencent contre la religion du "Maître du Ciel."

Epreuves au Kian-si, en Chine, et dans la Mongolie, confiée aux missionnaires belges. Là deux mille chrétiens ont péri, victimes de leur foi ; les autres errent fugitifs dans les montagnes désertes, et, bien loin de se plaindre de leurs malheurs, ne cessent de répéter : "Obéissons à l'ordre de Dieu !"

Epreuves dans le Japon, où les tremblements de terre ont causé d'épouvantables ravages ; dans la Chine, dans les Indes, à Ceylon, où la famine et le choléra ont fait de très nombreuses victimes.

Donc, en présence de si graves intérêts, nos Associés du monde entier redoubleront de prières, durant ce mois, pour les chères chrétientés de l'Extrême-Orient, afin que, purifiées par tant d'épreuves, elles enregistrent, à la gloire du divin Cœur, de nouveaux et de plus éclatants triomphes.

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS :

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour les missions catholiques de l'Extrême-Orient, afin que, purifiées par les épreuves dont elles sont encore victimes, elles méritent d'enregistrer bientôt, à votre plus grande gloire, de nouveaux et féconds triomphes.

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE :

*La préparation des Noces d'or de l'Apostolat de la Prière*  
(1844-1894).

L'année qui approche (1894) amènera le Jubilé de notre sainte Ligue. Déjà, dans cette pensée et avec la ferme confiance que le salut nous viendra du Sacré-Cœur, beaucoup de nos Zélateurs se préparent activement à donner, en cette année, à notre chère Œuvre, un élan nouveau. Nous exhortons tous nos Associés à faire de même.

**NECROLOGIE.**

*Ste. Félicité* :—Dlle. Audina ST. THOMAS, Zélatrice.

*Côte-des-Neiges* :—Dame François DESMARCHAIS, Trésorière de l'Apostolat.

*Ste. Cunégonde* :—Dame LEFEBVRE.



## COMMUNICATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.

*Aux Zélateurs et Zélatrices de l'Apostolat de la Prière  
et de la Communion réparatrice.*

(Apostolat du Sacré-Cœur.)

---

L'ANNÉE JUBILIAIRE DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE,  
LIGUE DU SACRÉ-CŒUR.  
(1844-1894).

**N**OUS voici à la veille du 50<sup>e</sup> anniversaire de cette année, mémorable pour notre chère Œuvre, où elle naquit à Vals, près le Puy, non loin de l'antique sanctuaire de MARIE et de la grandiose statue de Notre-Dame de France. Vals était alors un Scolasticat de la Compagnie de JÉSUS, où ses jeunes religieux se formaient à la science et à la vertu. Ce Séminaire a fourni des apôtres nombreux à toutes les contrées de l'univers; et ses pieux étudiants n'aspiraient qu'à l'apostolat des Missions. Pour donner un aliment à cette ardeur généreuse, le R. P. Gautrelet, Père spirituel de ces religieux, conçut alors le plan de l'Apostolat de la Prière; et le 3 décembre, fête de saint François Xavier, dans une conférence publique à la communauté de Vals, il exposait cette Œuvre et la proposait à son jeune auditoire. Elle répondait si bien aux désirs de tous les assistants, elle conciliait avec tant d'harmonie les exigences des études et le zèle des âmes, que sa proposition fut accueillie avec transport. C'est ainsi que naquit, sous le patronage du grand apôtre des Indes et du Japon, une Œuvre qui devait s'étendre un jour à tant de nations et compter dans son sein tant d'apôtres priants. Sans délai,

elle s'organisa dans la maison, et chaque mois les Associés se transmettaient, pour leurs offrandes à inscrire, une feuille indiquant les intentions de l'Apostolat, divisées d'abord en sept points principaux.

Cette Œuvre fut peu après adoptée par quelques communautés, qui puisèrent dans cet Apostolat une ferveur toute nouvelle ; des Congrégations de la Sainte-Vierge, des maisons d'éducation l'adoptèrent à leur tour.

Bientôt, sans lui rien enlever de son but primitif, le P. Ramière devait l'ennoblir par une magnifique idée qui ouvrait des horizons nouveaux.

Il voulut faire de l'Apostolat de la Prière l'*Apostolat du Cœur de JÉSUS* et constituer par cette Association la *Ligue universelle* de ce divin Cœur.

Écoutons-le s'en expliquer lui-même. Après avoir montré l'esprit de cette Œuvre, "*qui est un esprit de zèle apostolique,*" après avoir dit "qu'elle est un lien destiné à rassembler en faisceau toutes les forces des chrétiens au profit de cette grande fin : *le triomphe de la cause de DIEU sur la terre,*" le Père poursuit :

"Le *Messager du Cœur de JÉSUS* est destiné à servir d'organe périodique à cette Œuvre. Mais, à ce Bulletin de l'Apostolat de la Prière, pourquoi donner le nom de *Messager du Cœur de JÉSUS* ?

"Parce que ce nom est le seul qui lui convienne. L'Apostolat de la Prière n'est, en effet, que la fusion de nos intérêts avec les intérêts du Cœur de JÉSUS, de nos intentions avec ses intentions : c'est la dévotion à ce divin Cœur complètement réalisée, ne se bornant pas à la récitation de quelques formules, à la production de quelques actes isolés, mais atteignant l'intime de l'âme et ne lui permettant plus d'avoir d'autres sentiments que ceux de JÉSUS-CHRIST.

"Son divin Cœur sera donc comme le grand *moteur* de l'Apostolat de la Prière, et dès lors son *modèle* le plus parfait, son *stimulant* le plus énergique, son *lien* vivant et vraiment divin, qu'aucun pouvoir créé ne saurait ni rompre ni affaiblir."

Et ailleurs : " L'Apostolat de la Prière est pour nous synonyme de l'Apostolat du Cœur de JÉSUS." De l'Apostolat ainsi ennobli, le Père voulait donc constituer la Ligue du Cœur de JÉSUS : *Fœderatio et Societas in honorem sanctissimi Cordis JESU-CHRISTI*, Ligue, Fédération, Alliance admirable qui rattache tous les cœurs des chrétiens au Cœur même de JÉSUS-CHRIST et les fait battre à l'unisson. Et le Père, parlant du *Message*, qu'il fondait pour servir d'organe sensible à son Œuvre, concluait :

" Ce sont les *intérêts* du Cœur de JÉSUS que le *Message* viendra chaque mois plaider auprès de ses lecteurs ; ce sont ses *attributs* et ses *droits* qu'il viendra leur rappeler ; ce sont ses *désirs* et ses *nécessités* qu'il viendra mettre sous leurs yeux : il sera vraiment le *Message du divin Cœur*."

Enfin, de l'Apostolat de la Prière ainsi conçu, notre vénéré Directeur disait aux débuts du *Message* :

" Tout semble promettre à l'Association de l'Apostolat de la Prière une grande extension, et l'on peut croire qu'en travaillant à la propager on entre dans les vues de la Providence."

On sait comment ces paroles furent en quelque sorte prophétiques ; et nous exhortons nos dévoués Zélateurs à se remettre, en cette occasion, devant les yeux l'excellent travail d'un de nos collaborateurs, auquel nous empruntons les lignes précédentes et qui a pour titre : *Histoire abrégée du Message du Cœur de JÉSUS et de l'Apostolat de la Prière*.

Cette grande année jubilaire (1844-1894) pourra devenir, pour notre chère Œuvre, comme un point de départ et une ère nouvelle, si du moins le Cœur de notre DIEU daigne bénir, comme nous l'espérons, les désirs et les projets d'un grand nombre de ses fervents amis.

Mais, avant tout, nous avons dû proposer à Notre Saint-Père le Pape cette célébration, comme première et principale Intention générale à recommander à nos Associés durant cette année ; et, dans une audience accordée à Son Ém. le Cardinal Vicaire, Sa sainteté a daigné ratifier et bénir cette Intention.

Il ne reste maintenant à nos chers Zélateurs, comme à nos Zélatrices et à tous les membres de la sainte Ligue, qu'à embrasser, de concert, suivant le désir de tous, les moyens les plus efficaces pour rendre cette année de grâce véritablement féconde.

---

### Vocation de saint Stanislas Kostka.

*(Fête le 13 Novembre)*



A divine Providence conduit avec une suavité merveilleuse les âmes de bonne volonté. Réelle pour tous, cette direction de Dieu se manifeste d'ordinaire avec plus d'éclat chez les Saints. Souvent c'est au prix de sacrifices bien grands et d'une générosité héroïque qu'il leur faut suivre cet appel divin, mais le Seigneur adoucit par l'onction de sa grâce ce qu'il y a de pénible. Saint Stanislas de Kostka est un bel exemple de cette vocation divine et divinement conduite.

S'agit-il de vocations à la vie religieuse, ce paradis sur la terre, la Vierge MARIE, semble avoir reçu la mission d'y préparer et d'y conduire les âmes. Stanislas sera, lui aussi, un des privilégiés de l'amour et des soins maternels de MARIE. Le culte d'ailleurs qu'il lui avait voué, sa confiance et son filial amour lui avaient depuis longtemps gagné le cœur de la Reine du ciel. "Mater Dei mater mea," telle avait toujours été et telle fut toujours l'expression de ses sentiments envers MARIE.

Favorisé des dons de la nature et beaucoup plus encore de ceux de la grâce, il soupirait après le calme, le recueillement et la piété de la vie religieuse. Humble et timide, toutefois, il n'osait avancer, malgré l'appel de Dieu qu'il sentait au fond de son cœur. Une grave maladie l'ayant

conduit aux portes de la mort, il attendait calme et résigné sa dernière heure ; un ange lui avait même apporté le Saint Viatique. Sa couronne d'immortalité était prête, mais pas suffisamment riche au gré de la Vierge MARIE, sa puissante protectrice. Elle lui apparut, tenant l'ENFANT JÉSUS entre ses bras, et après les témoignages d'affection d'une mère à son enfant chéri, elle lui remit le divin Enfant.— C'était le ciel sur la terre.— Pareille joie ici-bas ne saurait durer, et MARIE, reprenant son divin Fils, guérit son cher Stanislas, lui enjoignant d'entrer dans la Compagnie de JÉSUS.

Le ciel a parlé, Stanislas ira de l'avant, jusqu'aux extrémités de la terre, s'il le faut. Ses premières démarches furent sans résultat, les supérieurs n'osaient le recevoir en Pologne sans le consentement de sa famille, consentement qu'il n'espérait pas d'obtenir jamais.

Il résolut donc de quitter Vienne où il étudiait alors avec Paul son frère aîné. Il voulait se rendre en Allemagne auprès du Bienheureux Canisius alors provincial et solliciter de lui son admission.

Un jour que son frère l'avait maltraité cruellement selon son habitude, Stanislas lui dit avec douceur, mais fermeté : " Si ces traitements continuent, je me verrai obligé de me soustraire à vos coups. Vous répondrez des conséquences au Seigneur notre Père. "—Paul, dans sa colère, lui répondit qu'il pouvait se retirer où bon lui semblait et qu'il ne s'en mettrait nullement en peine. C'était le congé que Stanislas attendait.

Un matin après s'être confessé et avoir fait la sainte communion, il prit secrètement le chemin de la Haute Allemagne, muni de lettres de recommandations du Père François Antoni de la compagnie de JÉSUS, son directeur. Ce père était prédicateur de l'impératrice.

En partant, Stanislas avait dit au serviteur d'avertir son frère qu'il n'eût pas à l'attendre à dîner. Le soir venu, et ne le voyant pas reparaitre, on commença à avoir des in-

quiétudes sérieuses à son sujet et même à soupçonner sa fuite. Le lendemain, au point du jour, Paul, son gouverneur, leur domestique et le luthérien chez lequel ils logeaient, montèrent dans une voiture attelée de bons chevaux et se mirent à la poursuite du fugitif.

On finit par le rejoindre ; on le dépassa même mais sans le reconnaître ; Stanislas en sortant de Vienne, avait eu la précaution de se déguiser en mendiant. A ce moment il se recommanda à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère, et quittant la grande route, il prit à travers la campagne. On le reconnut alors et on se remit à sa poursuite, mais bientôt, avant qu'on pût l'atteindre, les chevaux s'arrêtèrent et refusèrent absolument d'avancer malgré les coups et les cris du cocher. Paul Kostka reconnaissant une intervention divine, ordonna de rebrousser chemin ; les chevaux reprirent immédiatement leur ardeur et vigueur premières. Le domestique assurait même avoir vu à ce moment le saint jeune homme traverser une rivière, marchant sur l'eau comme sur la terre ferme.

Au retour, on trouva une lettre de Stanislas dans laquelle il disait que le désir seul de servir Dieu parfaitement et de suivre sa vocation lui avait fait prendre une détermination aussi grave. Cette lettre circula dans Vienne et les circonstances merveilleuses qui avaient marqué sa fuite furent bientôt connues.

Ce départ eut du retentissement, mais un pareil mépris des grandeurs mondaines et un sacrifice aussi héroïque pour parvenir à la sainte pauvreté de JÉSUS-CHRIST furent un grand sujet d'édification pour la jeunesse étudiante de Vienne. La piété et le caractère sérieux de Stanislas étaient trop connus pour qu'on pût attribuer à une ferveur momentanée et irréfléchie un acte aussi grave. Le ciel d'ailleurs s'était déclaré en sa faveur.

On écrivit au père de Stanislas les détails de ce départ inopiné et la protection dont la Providence l'avait favorisé. Son irritation fut extrême à cette nouvelle et il écrivit au jeune fugitif une lettre d'amers reproches.

Délivré des poursuites de son frère, Stanislas avait continué sous la protection du ciel sa marche accélérée, il lui tardait tant de se voir religieux. Il faisait de dix à douze lieues par jour. Un matin, passant près d'une église, il y entra espérant y faire la sainte communion et entendre la messe. Mais quel ne fut pas son chagrin de constater que c'était un temple luthérien. Le Seigneur voulut consoler et fortifier son serviteur. Tout à coup il vit paraître des anges d'une grande beauté et dont l'un, avec un profond respect, portait le Très Saint Sacrement. Il s'approcha de Stanislas et le communia. Ces esprits célestes disparurent aussitôt, laissant Stanislas dans les plus vifs sentiments de joie et de reconnaissance.

Arrivé à Ausbourg, le jeune candidat ne trouva pas Canisius qui était parti pour Dilinge. Il s'y rendit immédiatement. Il fut reçu par le saint Provincial avec la bonté et la tendresse d'un père et d'un saint. Les portes de la vie religieuse ne s'ouvrirent pas cependant immédiatement pour lui, Canisius voulut l'éprouver encore avant de l'admettre au noviciat. Il ne l'admit que comme serviteur du Collège. Stanislas se mit à l'œuvre avec joie et empressement. Il fut employé au service du réfectoire. Bientôt les élèves apprirent que ce jeune domestique à l'air grave, pieux et plein de charmes, était d'une noblesse supérieure à la plupart d'entre eux. Ses manières distinguées l'eussent d'ailleurs bientôt trahi. Les circonstances de sa fuite furent également connues et il leur apparut comme un ange, tant sa modestie virginale était édifiante. Son abnégation, sa piété et sa persévérance eurent bientôt fixé Canisius sur le compte de Stanislas. Après quelques semaines il le dirigea sur Rome, l'adressant à saint François de Borgia alors général de l'Ordre. Après lui avoir fait donner des habits plus convenables, il lui fit faire le voyage de Rome en compagnie de deux jeunes jésuites.

Le voyage se fit on ne peut plus pieusement. Stanislas avait désormais l'assurance de son admission dans la Com-

pagnie de JÉSUS et il ne pouvait contenir sa joie. Les journées s'écoulaient avec autant de consolation que de profit spirituel pour les pieux voyageurs. La prière et les entretiens spirituels occupaient les loisirs de leur marche. Stanislas d'ailleurs avait une grâce merveilleuse pour parler de Dieu.

Arrivé à Rome, Stanislas alla immédiatement se jeter aux pieds de saint François de Borgia et réitéra ses instances pour être admis dans la Compagnie. Les cinq cents lieues, faites à pied, et les épreuves subies à Dilinge témoignaient de sa constance. Le saint Général le reçut avec une grande douceur et une grande bonté, et après avoir lu la lettre du Père Antoni, il lui dit : " Je vous reçois avec joie, Stanislas ; j'ai trop de preuves que Dieu vous veut dans notre compagnie pour vous en refuser l'entrée. On dit que vos parents exciteront un grand orage contre nous ; Dieu aura soin de le calmer : ne songez plus qu'à lui plaire, et soyez un aussi saint jésuite que vous avez été un vertueux écolier."

---

## TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS.

### SOMME DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER.

Actes de charité . . . . .	34040	Heures-Saintes . . . . .	819
Actes de mortification. . . . .	155333	Lectures de piété . . . . .	34420
Chapelets . . . . .	20137	Messes célébrées . . . . .	9198
Chemins de Croix . . . . .	13754	Messes entendues . . . . .	19583
Communions sacramen- telles . . . . .	128228	Œuvres de zèle . . . . .	663999
Communions spirituelles. . . . .	18237	Œuvres diverses . . . . .	189303
Examens de conscience . . . . .	127960	Prières diverses . . . . .	16410
Heures de silence . . . . .	87193	Souffrances ou afflictions. . . . .	30481
Heures de récréation . . . . .	24000	Victoires sur ses défauts . . . . .	44670
Heures de travail . . . . .	39633	Visites au S. Sacrement . . . . .	20103
		SOMME GÉNÉRALE . . . . .	1677509

---

# Jésus et l'Enfant.

(DIALOGUE.)

*Solo. Lento.*

En-fant, quand les parfums de ta première hos-ti-e Em-  
*rall.*  
bau-mè-rent ton âme au prin-temps de tes jours. En  
trou-vant dans mon Coeur le tré-sor de ta vi-e,

*cresc. piu rall.*

Tu me di-sais : Ce Coeur, je l'ai-me-rai tou-jours!

*Duo. Piu presto.*

Jé-sus, je me sou-viens de cet-te fraîche au-rose et  
du beau ciel d'a-zur du plus beau de mes jours! Du  
ser-ment de mon coeur je me sou-viens en-co-re: Oui,  
ton Coeur, mon tré-sor, je l'ai-me-rai tou-jours! Oui,  
ton Coeur, mon tré-sor, je l'ai-me-rai tou-jours!

2.—JÉSUS. Enfant, quand les plaisirs brûlants de la jeunesse  
Pourraient de ton bonheur empoisonner le cours,  
Sauras-tu repousser leur coupe enchanteresse?  
Mon Cœur, source de paix, l'aimeras-tu toujours?..

- L'ENFANT. Jésus, quand du plaisir la coupe séduisante  
Pourrait de mon bonheur empoisonner le cours,  
Ouvre-moi de ton Cœur la fontaine enivrante :  
Ce Cœur, source de paix, *je l'aimerai toujours !..*
- 3.—JÉSUS. Enfant, dans l'âge mûr, quand la persévérance  
A la force du bras doit prêter son concours,  
Mon Cœur comme un rempart sera-t-il ta défense ?  
Et ce Cœur, ton rempart, *l'aimeras-tu toujours ?..*
- L'ENFANT. O Jésus, quand viendront les combats de cet âge,  
Ta force à ma vertu, prêtera son concours ;  
Ton Cœur comme un rempart défendra mon courage,  
Et ce Cœur, mon rempart, *je l'aimerai toujours.*
- 4.—JÉSUS. Enfant, quand sur ton front pèsera la vieillesse,  
Quand ton cœur fatigué cherchera du secours,  
Mon Cœur restera-t-il l'appui de ta faiblesse ?  
Et ce Cœur, ton soutien, *l'aimeras-tu toujours ?..*
- L'ENFANT. Jésus, quand les hivers auront blanchi ma tête,  
Ma vieillesse en ton cœur cherchera son secours ;  
Je trouverai la force en l'appui qu'il me prête,  
Et ce Cœur, mon soutien, *je l'aimerai toujours !*
- 5.—JÉSUS. Enfant, quand étendu sur ton lit de souffrance,  
Tu recevras mon Corps au dernier de tes jours,  
Pour qui dans ce moment sera ta préférence? . . .  
Et mon Cœur, ton espoir, *l'aimeras-tu toujours ? . . .*
- L'ENFANT. O Jésus, quand pour moi finira cette vie,  
Nourri du Pain vivant, mes premières amours,  
Sentant battre ton cœur sous ma dernière hostie,  
Je veux dire en mourant : *je l'aimerai toujours ! . . .*

---

Ce cantique est tiré de notre RECUEIL DE CANTIQUES, à l'usage des Associés de la Ligue et de la Garde d'honneur du Sacré-Cœur. (Brochure de 64 pages, grand in-8.—\$1.50 la douzaine ; 15 cts. l'unité).

Cette collection de beaux cantiques au Sacré-Cœur, au S. Sacrement, à la Sainte-Vierge, etc., arrangés avec soin pour 2 ou 3 voix égales, est fort appréciée, croyons-nous, pour les réunions des Associés. De plus, son prix modique la met à la portée de tous.

---



## LE MOIS DES MORTS.

**L**E dogme du purgatoire est trop oublié de la plupart des fidèles ; l'Église souffrante, où ils ont tant de frères à secourir, où ils doivent prévoir qu'ils passeront bientôt eux-mêmes, semble leur être étrangère.

Cet oubli, vraiment déplorable, faisait gémir saint François de Sales. “ Hélas ! disait ce pieux docteur de l'Église, “ nous ne nous souvenons pas assez de nos chers trépassés : “ leur mémoire semble périr avec le son des cloches.”



Le purgatoire occupe une grande place dans notre sainte religion : il forme une des parties principales de l'œuvre de JÉSUS-CHRIST, et joue un rôle essentiel dans l'économie du salut des hommes.

Rappelons-nous que la sainte Église de Dieu, considérée dans sa totalité, se compose de trois parties : l'Église militante, l'Église triomphante et l'Église souffrante, ou *le purgatoire*. Cette triple Église constitue le corps mystique de JÉSUS-CHRIST, et les âmes du purgatoire ne sont pas moins ses membres que les fidèles sur la terre et les élus dans le ciel.

L'Église dans l'Évangile est appelée d'ordinaire le *Royaume des Cieux* ; or, le purgatoire, tout comme le ciel et l'Église terrestre, est une province de ce vaste Royaume.

Les trois Églises-sœurs ont entre elles des relations incessantes, une communication continuelle, qu'on appelle la *communion des saints*. Ces relations n'ont d'autre objet que de conduire les âmes à la gloire, terme final où tendent tous les élus. Les trois Églises s'entr'aident à peupler le ciel, qui est la cité permanente, la Jérusalem glorieuse.

Si nous considérons les rapports que nous autres, membres de l'Église militante sur la terre, nous avons avec les âmes du purgatoire, ils consistent à les secourir dans leurs peines. Dieu nous a mis dans les mains les clefs de leurs prisons mystérieuses : c'est *la prière pour les défunts*, c'est la dévotion pour les âmes du purgatoire. *C'est une pensée sainte et salutaire*, dit l'Écriture, *de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.* (II MACHAB. XII, 46.)

\* \* \*

Le mot *purgatoire* se prend tantôt pour un lieu, tantôt pour un état intermédiaire entre l'enfer et le ciel. C'est proprement *la situation des âmes* qui, au moment de la mort, se trouvent en état de grâce, mais n'ont pas complètement expié leurs fautes, ni atteint le degré de pureté nécessaire pour jouir de la vision de Dieu.

Le purgatoire est donc un état passager, qui se termine à la vie bienheureuse. Ce n'est plus une épreuve, où l'on peut mériter et démériter ; mais un état de satisfaction et d'expiation. L'âme est arrivée au terme de sa vie mortelle : cette vie était un temps d'épreuve, temps de mérite pour l'âme, et temps de miséricorde de la part de Dieu. Ce temps une fois expiré, il n'y a plus de la part de Dieu que justice ; et l'âme de son côté ne peut plus ni mériter ni démériter. Elle est fixée dans l'état où la mort l'a trouvée ; et comme elle a été trouvée dans la grâce sanctifiante, elle est sûre de ne plus déchoir de cet heureux état et de parvenir à la possession immuable de Dieu. Cependant, comme elle est chargée de certaines dettes de peines temporelles, elle doit satisfaire à la divine justice en subissant ces peines dans toute leur rigueur.

Telle est la signification du mot *purgatoire*, et la situation des âmes qui s'y trouvent.

Or l'Église propose à ce sujet *deux vérités* nettement définies comme dogmes de foi : premièrement, *qu'il y a un purgatoire* ; secondement, *que les âmes, qui sont dans le purga-*

*toire, peuvent être secourues par les suffrages des fidèles, surtout par le saint sacrifice de la messe.*

\* \* \*

Bien que la foi ne nous dise rien de précis sur le lieu du purgatoire, l'opinion la plus commune, celle qui s'accorde le mieux avec le langage de l'Écriture et qui est le plus généralement reçue parmi les théologiens, le place dans les entrailles de la terre, non loin de l'enfer des réprouvés. Les théologiens sont presque unanimes, dit Bellarmin, (*Du purgat.* lib. 2 cap. 6.) à enseigner que le purgatoire, du moins le lieu *ordinaire* des expiations, est situé dans le sein de la terre, que les âmes du purgatoire et les réprouvés sont dans les mêmes espaces souterrains, dans ces régions profondes que l'Écriture appelle *les enfers*.

Quand nous disons dans le Symbole des apôtres que JÉSUS-CHRIST après sa mort *est descendu aux enfers*, "le mot *d'enfer*, dit le catéchisme du Concile de Trente (ch. 6), signifie ces lieux cachés, où sont détenues les âmes qui n'ont point encore obtenu la béatitude éternelle. Mais ces lieux sont de plusieurs espèces. L'un est une prison noire et obscure, où les âmes des réprouvés sont continuellement tourmentées, avec les esprits immondes, par un feu qui ne s'éteint jamais. Ce lieu, qui est l'enfer proprement dit, s'appelle encore *géhénne* et *abîme*.

" Il y a un autre enfer, où est le feu du purgatoire. C'est là que les âmes des justes souffrent, pendant un certain temps, pour être entièrement purifiées, avant que l'entrée leur soit ouverte dans la céleste patrie ; car rien de souillé ne saurait y entrer jamais.

" Un troisième enfer était celui où étaient reçues, avant la venue de JÉSUS-CHRIST, les âmes des saints, et dans lequel elles jouissaient d'un repos tranquille, exemptes de douleurs, consolées et soutenues par l'espérance de leur rédemption. Ce sont ces âmes saintes qui attendaient JÉSUS-CHRIST dans le sein d'Abraham, et qui furent délivrées lorsqu'il descen-

dit aux enfers. Le Sauveur alors répandit subitement au milieu d'elles une brillante lumière, qui les remplit d'une joie infinie, et les fit jouir de la souveraine béatitude, qui est dans la vision de Dieu. Alors se vérifia cette promesse de Jésus au larron : *Aujourd'hui vous serez avec moi dans le paradis.*"

"Un sentiment très probable, dit saint Thomas, (Supplém. part. 3. Quest. ult.) et qui répond d'ailleurs aux paroles des saints et aux révélations particulières, c'est qu'il y aurait pour l'expiation du purgatoire un double lieu. Le premier serait destiné à la généralité des âmes, et il est situé en bas, près de l'enfer ; le second serait pour des cas particuliers, et c'est de là que seraient sorties tant d'apparitions."

Le saint docteur admet donc, comme beaucoup d'autres avec lui, que parfois la justice divine assigne un lieu spécial à la purification de certaines âmes, et permet même qu'elles apparaissent soit pour instruire les vivants, soit pour procurer aux défunts les suffrages dont ils ont besoin, soit pour d'autres raisons dignes de la sagesse et de la miséricorde de Dieu.

---

## Notre-Dame de Lourdes à Montréal.

### UNE ADMIRABLE GUÉRISON.



'AI visité bien des sanctuaires célèbres : Lourdes, Lorette et même Paray-le-Monial ; cependant nulle part dans ces endroits privilégiés je n'ai eu le bonheur d'être témoin d'un miracle et je déplorais amèrement cette privation. Mais le Ciel nous ménage parfois d'indicibles surprises et je ne soupçonnais guère que cette insigne faveur me fût réservée dans notre ville même, au sein d'une famille à laquelle j'étais intimement liée et en la personne d'une jeune amie que j'affectionnais depuis longtemps.

Le Dimanche, 9 juillet dernier, après avoir entendu la sainte messe avec une ferveur plus qu'ordinaire, Mademoiselle J...D..., âgée de 17 ans et fille d'un de nos médecins bien connus à Montréal, tombait subitement malade d'une méningite cérébrale. Chacun connaît les déplorables effets de cette maladie qui pardonne rarement ; aussi, son père semblait-il consterné en nous annonçant cette pénible nouvelle.

Dès le lendemain, la maladie avait déjà fait de tels progrès, qu'il fallut recourir aux secours de la religion et vers deux heures de l'après-midi notre jeune malade recevait avec amour la visite de l'Hôte-Divin. Elle fit généreusement à Dieu le sacrifice de sa vie et, quelques heures plus tard, une crise terrible la conduisait aux portes de la mort. Le prêtre rappelé en toute hâte dut l'administrer sans retard et notre jeune malade, ayant sa parfaite connaissance, répondit à toutes les prières de l'Extrême-Onction.

Le sacrement des mourants sembla lui procurer un soulagement sensible et il s'engagea alors, entre elle et des êtres invisibles, une conversation presque céleste. Lorsqu'ensuite nous nous approchions d'elle pour l'encourager ou pour lui demander si elle souffrait beaucoup, elle répondait avec une douce joie : " La Sainte Vierge m'a dit que c'étaient des fleurs ? ... Prenez garde d'enlever les fleurs ! ...

La troisième journée de sa maladie, elle devint complètement aveugle et des crises effrayantes se succédant périodiquement, la conduisaient au seuil du tombeau pour la laisser ensuite dans un état de faiblesse extrême.

Néanmoins, malgré les souffrances continuelles qu'elle endurait, sa figure laissait voir constamment une douce sérénité. Parfois, à bout de forces, et ne pouvant plus lutter contre le mal, elle s'écriait au milieu des sanglots et en se frappant la tête avec violence ! " Maman, maman ! ... on enfonce des clous dans ma tête ! ! ... Mais ce n'étaient là que des fugitifs moments et un instant après on la voyait reprendre sa sérénité ordinaire.

Pendant quatre semaines elle fut ainsi entre la vie et la mort, ne pouvant prendre aucune nourriture solide sans provoquer de nouvelles crises ; seule, une cueillérée de lait, prise à de longs intervalles, semblait la soutenir. Tous les jours je la visitais et tous les jours je la retrouvais souriante et gaie ; elle ne se plaignait point de ses douleurs incessantes.

Dans la seconde semaine de sa maladie, une neuvaine à sainte Anne lui fut proposée ; elle la fit avec piété, mais, sans résultat apparent.

Durant ce temps, son confesseur habituel, revenu de ses vacances, vint à son tour la visiter et lui conseilla une neuvaine à la Sainte-Vierge, avec applications de l'eau de Notre-Dame de Lourdes sur la tête, lui enjoignant, en même temps, de demander sa guérison. La jeune fille obéit et commença sa neuvaine avec une confiance telle qu'elle paraissait convaincue de sa prochaine guérison.

La neuvaine se continua avec ferveur, mais les accès devinrent de plus en plus fréquents, et de plus en plus forts.

Enfin, le dernier jour de la neuvaine arriva : elle n'eut pas ce jour là ses accès habituels, car, dès que le sang affluait à la tête, on se hâtait de la laver avec l'eau de Notre-Dame de Lourdes et immédiatement elle était soulagée ; mais, en retour, les souffrances furent continuelles et la nuit suivante fut tellement pénible qu'en la revoyant le lendemain matin je vis que sa figure était livide et qu'elle ne conservait plus qu'un souffle de vie.

Nous étions au 5 août, fête de Notre-Dame des Neiges, et de plus c'était un samedi, jour particulièrement consacré à la Mère de Dieu. Malgré toute la confiance que j'avais en MARIE et la conviction intime que cette enfant m'avait inspirée de sa guérison, je me surprénais encore à douter et je me disais intérieurement : " Sans doute elle va guérir, mais sa guérison s'opèrera au Ciel. . . " Tout en faisant ces réflexions, le prêtre arriva, apportant avec lui le Divin Médecin ; notre jeune malade le reçut dans son cœur

avec une pleine connaissance, mais elle eût grande difficulté à avaler la sainte Hostie ; elle aurait voulu demander de l'eau, nous disait-elle plus tard, mais elle n'en avait pas la force.

Après la Communion, nous fîmes tous ensemble les prières de la neuvaine, puis, son confesseur s'approchant, lui dit avec confiance : " Peut-être qu'après l'action de grâces vous verrez clair." . . . . En ce moment elle se dressa sur son séant en s'écriant avec joie : Mais ! . . . Je vois clair ! . . . Je suis guérie ! ! . . . . En effet un changement complet s'était opéré en elle, toute trace de maladie avait disparu. Un " Magnificat " de reconnaissance, suivi d'autres prières, fut alors récité au milieu des larmes de joie de toute la famille. Ce furent là des moments d'indicibles émotions.

Durant tout ce temps, notre jeune malade assise sur son lit sans même s'appuyer sur ses oreillers, répondait à toutes les prières, tandis que ses yeux s'attachaient fixement à un tableau de la Vierge MARIE. Durant cette journée elle mangea avec appétit et quand le lendemain je retournai la voir, ce fut elle-même qui, tout joyeuse, vint m'ouvrir la porte. Je demeurai stupéfaite et je n'osais en croire mes yeux ; pourtant c'était bien vrai ! . . . Elle avait recouvré, tout à la fois, la vue, les forces et la santé ! !

Inutile de dépeindre la joie de sa famille et la reconnaissance de cette enfant envers la très-sainte Vierge ; on les devine facilement. Comprenant que c'est à JÉSUS que l'on doit aller par MARIE, cette jeune fille se hâta de se présenter au Directeur Supérieur de l'Apostolat de la Prière pour se faire Zélatrice du Cœur de JÉSUS. Gloire donc à JÉSUS par MARIE !

UNE ZÉLATRICE TÉMOIN DU FAIT.

*Montréal, 30 Septembre 1893.*



## NOS MARTYRS CANADIENS.

### NOUVELLES FAVEURS.

**Biddeford, Me.**—Une personne souffrant de la poitrine, attribue sa guérison à une neuvaine faite au P. de Brébeuf.

**Champion, Mich.**—On nous écrit : “ Une petite fille avait presque perdu la vue, tellement que les médecins se disaient incapables d’y remédier en rien. L’enfant mettant alors sa confiance dans les reliques des Pères Martyrs, après avoir fait une neuvaine, se trouve aujourd’hui en pleine voie de guérison.”

**Chêneville, Q.**—Une personne désire publier, à la gloire de nos martyrs, qu’à la suite de prières faites pour obtenir la cessation de maux de dent intolérables, elle se voit aujourd’hui exaucée.

**S. Jérôme.**—Une mère de famille nous demande avec instance de publier dans le MESSAGER la guérison d’une maladie de nerf dont sa petite fille était tourmentée.

**Nomingue.**—Un enfant et une malade remercient les Pères Martyrs de leur avoir obtenu le recouvrement de la santé.

**Ottawa, Ont.**—En reconnaissance d’une grâce obtenue par les PP. de Brébeuf et Lallemand, une personne fait dire une messe pour hâter la béatification de ces martyrs.

**S. Philippe d’Argenteuil.**—“ Je prends la liberté de vous prier de publier dans le MESSAGER, qu’après avoir beaucoup prié les martyrs canadiens, j’ai obtenu une grande grâce temporelle.

**Pont - Rouge, Co. de Portneuf.** — Deux frères partis pour les États-Unis, l’un depuis un an et l’autre depuis neuf ans, donnent enfin de leurs nouvelles à la famille inquiète, après deux neuvaines au P. de Brébœuf.

**Québec.**—Une personne qui a obtenu une guérison du Sacré-Cœur de JÉSUS, par l'intercession des Pères Martyrs, désire faire connaître cette faveur dans le MESSAGER.

**Somerset.**—On nous communique de cette paroisse le récit de la guérison d'un homme, qui depuis quinze ans souffrait sans trêve ni repos ; à la suite de plusieurs neuvaines, il se vit enfin exaucé.

**St. Valérien.**—Après avoir promis de faire dire une messe et avoir porté avec confiance les reliques de nos martyrs, j'ai obtenu une entière guérison de la maladie dont je souffrais.

**St. François, Ile d'Orléans.**—Nos *Martyrs Canadiens* ont signalé leur puissance en faveur de l'un de mes paroissiens.

Un enfant de 5 ans qui souffrait, depuis l'âge de 6 mois, d'un très douloureux mal d'oreilles accompagné de suppuration par intervalles, a été guéri promptement et radicalement par la récitation de la prière et l'application de la relique des Pères de Brébeuf et Lallemant. Actions de grâces en soient rendues au Cœur Sacré de JÉSUS qui se plaît à manifester ainsi la gloire de nos saints Martyrs !

**S. Louis de Gonzague.**—Une guérison. M. C.—

### Actions de grâces au Sacré-Cœur.

Le chiffre des faveurs obtenues du Sacré-Cœur par les prières de l'Apostolat et pour lesquelles on nous demande des actions de grâces a été le mois dernier de **8,667**.— Des rapports spéciaux à ce sujet nous ont été communiqués des Centres suivants :

*St. Antoine* : Retour à la santé d'une Zélatrice.—*Curran* : L. P.; R. A. C.—*Ste Foye* : E. V. F.—*Joliette* : Guérison obtenue, J. F. L.—*Ste Marthe* : A. G. B.—*Montréal* : T. St. J.—DE L.—*Peterville, I. P. E.*: A. C.—*Québec* : A.

B.—O. L.—*Ste Rose* : M. L. H.—*Sandwich* : C. P.—*Terrebonne* : Guérison obtenue par l'application à une malade d'une médaille de Zélatrice. F. d'Es.—*Trois-Pistoles* : D. P.—*Tyois-Rivières* : A. F.—*Windsor Mills* : F. O. B.—*Ypsilanti, Mich.* : M. M. P.—*Ste Anne Lapocatière* : X\*\*\*—*S. Stanislas de Kostka* : W. V.—*Ste Félicité* : Plusieurs grâces obtenues.—*Papineauville* : F. C.—*S. Augustin de Portneuf* : Une personne obtient du Sacré-Cœur, de triompher des obstacles qui s'opposaient à sa vocation.—*Ste Anne de la Pérade* : Une conversion.—*S. Henri de Lévis* : Une petite fille réduite à la dernière extrémité est guérie par des prières faites au Sacré-Cœur sur promesse de le publier dans le MESSAGER.

---

## Agrégations récentes à l'Apostolat de la Prière,

### LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

Les Directeurs locaux de ces nouveaux Centres ont le pouvoir d'agréger les fidèles à l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur, à condition de nous envoyer, dans le cours de l'année, les noms de ceux qu'ils agrègent.

DIOCÈSE DE LONDON, ONT. : Le Couvent des SS. Noms de JÉSUS-MARIE, à Sarnia.—S. Joseph de la Rivière-aux-Canards.—S. Patrice de Fletcher.—La paroisse de Mc-Gregor.

ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL : Ste. Cunégonde.—L'Académie S. Édouard, à Montréal.

ARCHIDIOCÈSE DE TORONTO, ONT. : S. André Apôtre, à Bréchin.—Le Noviciat de Notre-Dame du SS. Rosaire, à Toronto.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE : Saint-Jude.

---



## LE CATÉCHISME DU SACRÉ-CŒUR.

(Suite : voir p. 319.)

Q.—Les diverses branches de la sainte Ligue appartiennent donc toutes à la même Œuvre ?

R.—Oui ; comme les branches d'un arbre appartiennent toutes au même tronc et tirent leur vie d'une source commune. C'est ainsi que *la Ligue du Sacré-Cœur pour les hommes* est l'Apostolat de la Prière adapté aux besoins des hommes ; le *Régiment des Cadets du Sacré-Cœur* est l'Apostolat de la Prière pour les petits garçons des paroisses ; et *la Milice du Pape*, l'Apostolat de la Prière dans les maisons d'éducation et les écoles.

Q.—Que suit-il de là ?

R.—De là il suit que le Diplôme ordinaire d'agrégation à l'Apostolat de la Prière suffit pour qu'on puisse organiser dans un Centre les autres branches de l'Œuvre, sans qu'il soit nécessaire de se munir de pouvoirs spéciaux.

Il suit encore de là que les indulgences de l'Apostolat, que nous avons énumérées au chapitre douzième, sont communes à toutes les branches de la Ligue et peuvent être gagnées par tous, s'ils s'acquittent des pratiques de l'Œuvre. Il faut pourtant en excepter quelques indulgences et privilèges de *la Milice du Pape*, qui, comme on le verra plus tard, sont propres aux élèves associés des maisons d'éducation.

### CHAPITRE QUINZIÈME.

#### CONDITIONS NECESSAIRES D'AGREGATION.

Q.—Qu'entendez-vous par *agrégation* à l'Apostolat ?

R.—J'entends l'admission d'une paroisse, communauté, collège, couvent, congrégation, Œuvre catholique quelcon-

que, dans le corps de la sainte Ligue. C'est l'agrégation *collective* ou l'érection d'un *Centre local* de l'Œuvre.

J'entends, en second lieu, l'admission d'une personne dans la sainte Ligue. C'est l'agrégation *individuelle*.

Q.—Comment se fait l'agrégation collective ?

R.—Elle se fait par la collation d'un *Diplôme d'agrégation*.

Q.—Qui a le pouvoir de conférer ce Diplôme ?

R.—Le Directeur général, pour le monde entier ; le Directeur supérieur, pour le district qui lui a été confié, et le Directeur diocésain, pour le diocèse.

Q.—Est-ce qu'il est nécessaire que ce Diplôme d'agrégation soit visé par l'Ordinaire du lieu ?

R.—Non ; il suffit que l'Evêque du lieu ait approuvé, même de vive voix, l'Œuvre de l'Apostolat et en ait permis l'établissement, soit d'une manière générale, soit pour ce Centre en particulier.

Q.—Quels sont les pouvoirs conférés par le Diplôme d'agrégation ?

R.—Le Diplôme d'agrégation constitue la paroisse, communauté, etc., en un Centre local de la sainte Ligue, avec pouvoir pour le Directeur local de tenir un registre pour l'inscription des noms des nouveaux Associés et de remplir valablement les autres fonctions que nous avons indiquées au chapitre treizième.

Q.—Pourrait-on établir plus d'un Centre de l'Apostolat dans une même localité ?

R.—Oui ; on peut donner un Diplôme spécial d'agrégation dans la même localité à toute Communauté, Paroisse, Couvent, Collège Séminaire, Pensionnat, Congrégation. Œuvre catholique, et l'ériger ainsi en Centre local proprement dit.

Q.—Mais quand il y a plusieurs Sociétés ou Congrégations dans une même paroisse, un même collège, etc., pourrait-on les agréger séparément ?

R.—Oui ; il est plus utile en général que chacune des Sociétés ou Congrégations, s'il y en a plusieurs, ait son

Diplôme d'agrégation ; car alors chaque Directeur de ces Congrégations ou Sociétés a les pouvoirs de Directeur local.

Q.—Peut-on ouvrir un registre d'agrégation dans toute communauté ainsi agrégée ?

R.—Oui ; et l'on peut y inscrire toute personne *interne* ou *externe* qui veut s'agrégier à l'Apostolat.

Q.—Toute communauté ainsi agrégée peut-elle faire célébrer dans sa chapelle les *exercices publics* de l'Apostolat ?

R.—Oui ; elle jouit de tous les privilèges des Centres locaux pour les communions générales, l'Heure-sainte en commun, etc.

Q.—Que faut-il faire du Diplôme d'agrégation ?

R.—On devrait le faire encadrer et le placer soit dans l'église, s'il s'agit d'une paroisse, soit dans la chapelle, s'il s'agit d'une communauté, d'une maison d'éducation, d'une Congrégation. S'il n'y a pas de chapelle, on le place dans la salle ordinaire des réunions.

Q.—Que faut-il faire si le Diplôme vient à se détériorer ou à se perdre ?

R.—On ferait bien d'en demander un autre au Directeur diocésain ou supérieur, en lui indiquant, autant que possible, la date de la première agrégation.

Q.—Qu'arriverait-il si dans une paroisse, etc., on ouvrait un registre pour y inscrire les noms sans avoir préalablement obtenu un Diplôme d'agrégation de qui de droit ?

R.—Il arriverait que cette inscription serait complètement nulle et que les personnes ainsi inscrites n'appartiendraient pas à l'Apostolat.

Q.—Est-ce que celui qui a reçu un simple Diplôme de Zélateur n'a pas le droit de tenir un registre de l'Apostolat ?

R.—Non ; il peut valablement prendre les noms pour l'Apostolat, mais il faut qu'il les fasse inscrire sur le registre d'un Centre régulier, s'il ne veut pas priver des indulgences de l'Œuvre ceux qu'il a agrégés.

Q.—Est-ce que le Diplôme d'agrégation à l'Apostolat

donne aussi le droit de tenir un registre de l'*Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur* ?

R.—Non ; il ne donne au Directeur local que le pouvoir de prendre les noms pour l'Archiconfrérie, noms qu'ils devra faire inscrire dans le cours de l'année sur le registre d'une confrérie régulièrement érigée et affiliée à l'Archiconfrérie romaine.

Q.—Qu'entendez-vous par registre de l'Apostolat ?

R.—J'entends un cahier quelconque affecté à l'inscription des noms des Associés de l'Apostolat.

Q.—Y a-t-il des cahiers préparés d'avance à cet effet ?

R.—Oui ; on peut s'en procurer aux *Bureaux du Sacré-Cœur*, à Montréal, Canada.

Q.—Est-ce que le Directeur local doit inscrire lui-même les noms sur le registre ?

R.—Il peut le faire lui-même, s'il le veut bien ; mais ce travail est ordinairement fait par les Secrétaires de l'Apostolat.

Q.—Qu'est-ce qui constitue l'agrégation *individuelle* à l'Apostolat ?

R.—Deux choses constituent l'agrégation d'une personne à l'Apostolat, savoir : l'inscription sur le registre d'un Centre canoniquement agrégé et la réception d'un *Billet* ou certificat *d'admission* de la part d'une personne dûment autorisée à le donner.

Q.—Quelles sont les personnes dûment autorisées à prendre les noms et à délivrer les Billets d'admission ?

R.—Ce sont les Directeurs, les Zélateurs et les Zélatrices de la sainte Ligue.

Q.—Est-ce que tout prêtre approuvé ne peut pas prendre les noms pour l'Apostolat ?

R.—Non ; à moins qu'il n'ait reçu des pouvoirs spéciaux à cet effet, soit comme Directeur ou Vice-Directeur, soit comme Zélateur.

Q.—N'y a-t-il pas des Zélateurs ou des Zélatrices *par office* et qui, par conséquent, n'ont pas besoin d'être désignés spécialement par les Directeurs ?

R.—Oui ; dans toutes les Communautés, le Supérieur, s'il est religieux non-prêtre, est de droit *Zélateur* de l'Apostolat de la Prière et de la Communion réparatrice ; au même titre, la Supérieure sera de droit *Zélatrice* ; et l'un et l'autre peuvent, s'ils le jugent à propos, déléguer leur titre à un membre de la Communauté. Il sera bon—mais non nécessaire—que ces Supérieurs ou leurs délégués reçoivent un Diplôme de Zélateur ou de Zélatrice.

Q.—Qui suit-il de là ?

R.—De là il suit que le Supérieur ou la Supérieure d'une Communauté religieuse agrégée ont le pouvoir de prendre, soit par eux-mêmes, soit par un membre de leur Communauté, les noms pour l'Apostolat, de les inscrire sur le registre et de remettre aux Associés leurs Billets d'admission.

Q.—Peut-on inscrire sur le registre les noms des personnes qui n'appartiennent pas à la paroisse ou à la Communauté, etc., et leur remettre leur Billet d'admission ?

R.—Oui ; et ces personnes sont alors dûment agrégées à l'Apostolat.

Q.—Peut-on se faire inscrire par lettre ou par intermédiaires ?

R.—Oui ; mais il faut que la personne même dont on inscrit le nom ait manifesté un désir sérieux de s'affilier à l'Œuvre et d'en suivre les conditions.

Q.—Peut-on agréger des jeunes enfants à la sainte Ligue ?

R.—On peut admettre dans la Ligue les enfants qui sont en état de faire convenablement l'*offrande du matin* et de réciter la *Dizaine du rosairc*.

Q.—L'inscription des noms est-elle toujours obligatoire ?

R.—En vertu d'un rescrit daté du 13 mai 1875, l'inscription des noms n'est pas obligatoire dans les Missions étrangères, du moment qu'elle offre trop de difficultés.

De même, une dispense générale de l'inscription des noms a été accordée aux membres des Communautés religieuses qui ont admis les Associés de l'Apostolat à la participation de leurs prières et de leurs bonnes œuvres.

Q.—Doit-on donner à tous un Billet d'admission ?

R.—Oui ; à moins d'impossibilité (par exemple dans les Missions étrangères), on doit donner à tous les nouveaux Associés un Billet d'admission, qui leur indique la nature de l'Œuvre et quelques-uns de ses avantages. Chaque Associé peut écrire lui-même son nom sur ce Billet, et fixer le jour où il veut gagner l'indulgence plénière attachée à l'entrée dans l'Association.

Q.—Les Directeurs locaux peuvent-ils faire imprimer eux-mêmes les Billets d'admission ?

R.—Non ; à moins qu'ils n'y aient été autorisés par le Directeur général. Tous doivent se servir de Billets approuvés par qui de droit.

Q.—Un Associé qui s'est fait inscrire sur le registre d'un Centre, peut-il à volonté se rallier à un autre Centre ?

R.—Oui ; il le peut, sans qu'il soit besoin d'une inscription nouvelle.

---

## Chronique de la Dévotion au Sacré-Cœur.

---

### NOUVELLES DES CENTRES DE L'APOSTOLAT.

**Mission Ste Croix, Fort MacLeod, T. N. O.** — Je dois vous dire avec bonheur que l'Œuvre du Sacré-Cœur marche bien ici. Il y a peu de membres de la Ligue, mais ils tiennent tous à appartenir aux trois degrés, ce qui augmente les communions chaque mois. Le premier vendredi et le premier dimanche de chaque mois, j'ai toujours des communions maintenant, ce que je n'avais pas avant. Je compte surtout sur cette dévotion pour réussir dans ma mission ; aussi j'attribue à l'établissement de cette Œuvre les consolations que j'ai depuis dans l'exercice de mon ministère. J'espère qu'à mesure que l'Œuvre fera des progrès, les fruits se feront sentir davantage.

**St. Ephrem d'Upton.** — L'Apostolat produit beaucoup de fruit dans notre paroisse. Un bon nombre de nos Associés sont très zélés pour la fréquentation des sacrements. La réunion des Zélatrices se fait régulièrement. Nous avons une section de semaine de la communion réparatrice ; la communion générale du premier vendredi du

mois est très nombreuse, grâce au zèle de notre vénéré curé qui ne manque pas d'employer tous les moyens que sa dévotion lui suggère pour faire aimer le Sacré-Cœur et sa sainte MÈRE.

Notre Directrice, la révérende Sœur du Cœur de JÉSUS, le seconde par son dévouement en s'efforçant d'insinuer dans le cœur des Zélatrices l'énergie et le courage pour travailler sans crainte ni respect humain au salut des âmes."

**St. Louis de Gonzague.**—Je suis heureuse de vous dire que la dévotion au Sacré-Cœur fait beaucoup ici. La communion est plus fréquente, surtout celle du premier vendredi du mois. Les Zélatrices assistent régulièrement à leur réunion mensuelle. La distribution des billets du Rosaire et des MESSAGERS du Sacré-Cœur se fait avec exactitude."

**Sherbrooke.**—“ Nos bons petits orphelins, et nos orphelines spécialement, entrent bien plus facilement dans l'esprit de la Société que bien d'autres plus avancés sur différents points. C'est curieux de voir comme ils savent profiter de toutes les occasions pour travailler à la gloire du Cœur de JÉSUS ; de les entendre faire le récit de leurs victoires et de leurs mortifications. Que de mets savourés contre leur goût à cette intention ! Toutes les mortifications sont comptées. Les actes de charité se font en abondance et à peu de frais. Mais c'est réellement beau néanmoins de voir qu'ils en ont la pensée presque constante. Il arrive souvent à de petits enfants de six à sept ans, en demandant aux Sœurs quelques légers services, d'ajouter : “ Ma Sœur, ça va nous faire un acte de charité pour le Sacré-Cœur.” Nos vieux et nos vieilles sont aussi bien dévots ; ils multiplient les chapelets surtout.

**Sherbrooke : Séminaire.**—“ Je sens le besoin de vous dire que la Ligue du Sacré-Cœur fait bien son œuvre au Séminaire et qu'il y a dans la maison un grand empressement à s'acquitter des devoirs qu'elle impose. Elle compte plus de cent soixante membres. Les billets de l'archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur ont été distribués le jour qui terminait notre retraite ;—Le soir, il y eut salut solennel et acte de consécration ; sept nouveaux zélateurs recevaient leurs croix-médailles et leurs diplômes.

**Ste Anne de Bellevue, Ecole Modèle.**—La sainte Ligue se maintient bien ici. Nous avons 4 Zélatrices dans notre classe. Toutes nos élèves sont heureuses et fières de déposer chaque mois leur *petit Trésor* aux pieds du bon Sacré-Cœur.

Il est un peu difficile qu'elles fassent les Communions Réparatrices régulièrement au jour marqué sur leur billet, cependant elles sont régulières à la Communion Générale et à une autre, isolément, dans le courant du mois.

Je dois dire que ces chères élèves sont grandement récompensées par le Divin Cœur par les grâces abondantes, par la protection visible que nous en recevons. Grâce en soient rendues à ce Cœur si bon et à vous, mon Révérend Père, pour votre dévouement et votre zèle à propager la dévotion au Sacré-Cœur qui produit partout de si heureux effets.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

**N. B. Nos lecteurs sont priés de s'adresser, soit directement aux éditeurs, soit aux libraires de Montréal, pour l'achat des ouvrages du Bulletin bibliographique. (1)**

CALENDRIER DE L'ABANDON A LA VOLONTE DE DIEU ; Calendrier à effeuiller pour 1894. *En vente à la Librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, 6, rue Cassette, à Paris.* Prix de l'exemplaire, \$00.25. Entouré de très jolies enluminures, ce Calendrier sera un charmant cadeau à offrir pour les étrennes.

Puisse l'humble prédicateur de la volonté de Dieu continuer son apostolat au foyer des familles chrétiennes et dans les maisons religieuses. Qu'il apporte la consolation et l'espérance aux cœurs éprouvés, la joie et la paix à toutes les âmes de bonne volonté.

ALMANACH DE LA JEUNESSE CHRETIENNE POUR 1894. Grand format ; beau papier ; nombreuses vignettes ; 12 gravures hors texte ; couverture fantaisie en quatre couleurs ; 64 pages. Prix \$00.10. Maison S. Joseph, rue de la Barre, Lille (Nord).

"Cet almanach, écrit le Directeur d'une excellente revue, *me paraît être l'idéal...*" Ce n'est pas une lecture pieuse, qui fatiguerait les jeunes gens ; ce n'est pas non plus une lecture purement amusante, qui ne leur laisserait aucune impression salutaire : c'est, d'un bout à l'autre, un heureux mélange de récits piquants, originaux, pleins d'intérêt, au milieu desquels se glissent des exemples de vertu et de sages conseils . . .

MUSICA SACRA, Revue mensuelle du chant liturgique et de la musique religieuse, honorée d'un Bref de N. S. P. le Pape. ALOYS KUNC, directeur. *Avec la livraison d'août, cette Revue a commencé sa seizième année.* Prix de l'abonnement (texte et musique), 6 francs pour la France, l'Algérie et l'Alsace-Lorraine, et 8 francs pour les pays de l'Union postale. Direction et rédaction : rue Mage, 18, à Toulouse, France.

Nous ne saurions trop recommander aux Maîtres de chapelle et aux amateurs de musique cette excellente publication.

(1) MM. GRANGER FRÈRES, 1699, rue Notre-Dame ; MM. C. O. BEAUCHEMIN ET FILS, 256, rue S. Paul ; MM. CADIEUX ET DEROME, 1603, rue Notre-Dame.

# CALENDRIER DE NOVEMBRE 1893

INTENTION GÉNÉRALE DE N. S. P. LE PAPE :

## LES MISSIONS CATHOLIQUES DE L'EXTREME-ORIENT.

FÊTES, INTENTIONS, INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. M. — Toussaint. B†. G†. M†. R†. — Désir du Ciel. — 2819 actions de grâces.
2. J. — *Commemoration de tous les fidèles défunts.* — G†. H†. — Charité pour les âmes du Purgatoire. — 6839 affligés.
3. V. — *Premier Vendredi.* — De l'octave. — (S. Malachie, E.) — A†. G†. — La patience. — 1638 Associés défunts.
4. S. — S. Charles Borromée, E. — Amour de l'Eglise. — 2111 Intentions spéciales.
5. D. — 24 *ap. Pent.* — Du dimanche. — (S. Emeric, prêtre.) — A†. G†. R†. — Esprit de piété. — 1049 Communautés.
6. L. — De l'oct. — (Ste. Christine, V.) — Esprit de recueillement. — 2600 premières communions.
7. M. — De l'oct. — (S. Engelbert, E.) — Amour de la justice. — 8481 défunts.
8. M. — Octave de la Toussaint. — (SS. 4 Couronnés, M.M.) — La grâce de penser souvent au ciel. — 1823 demandes de travail.
9. J. — Dédicace de l'église S. Sauveur. — H†. R†. — Respect de la maison de Dieu. — 3110 prêtres.
10. V. — S. André Avellin, C. — Don de crainte. — 100958 enfants.
11. S. — S. Martin, E. C. — Z†. — Amour des pauvres. — 3545 familles.
12. D. — 25 *ap. Pent.* — Du dimanche. — (S. Martin, P. M.) — Permetté dans la foi. — 3002 grâces de persévérance.
13. L. — S. Didace, C. — Zèle pour les âmes. — 1369 grâces d'union, de réconciliation.
14. M. — S. Josaphat, E. M. — Esprit de sacrifice. — 3504 grâces spirituelles.
15. M. — Ste. Gertrude, V. — Amour du Sacré-Cœur. — 2155 grâces temporelles.
16. J. — S. Stanislas Kostka, C. — H†. — Amour de l'innocence. — 2135 conversions à la foi.
17. V. — S. Grégoire Thaumaturge, E. C. — Une vive foi. — 14337 jeunes gens, jeunes personnes.
18. S. — Dédicace de la Basilique SS. Pierre et Paul. — Le zèle de la décoration des églises. — 1935 maisons d'éducation.
19. D. — 26 *ap. Pent.* — Ste. Elizabeth de Hongrie, veuve. — Z†. — Modestie. — 11812 malades, infirmes.
20. L. — S. Félix de Valois, C. — Mépris des grandeurs. — 137 Missions, retraites.
21. M. — PRÉSENTATION DE MARIE. — R†. — Se consacrer à Dieu pour toujours. — 347 Œuvres, Sociétés.
22. M. — Ste. Cécile, V. M. — Amour des louanges de Dieu. — 2102 paroisses.
23. J. — S. Clément, P. M. — H†. — Confiance dans les épreuves. — 87264 pécheurs.
24. V. — S. Jean de la Croix, C. — Vertu de patience. — 30048 pères, mères.
25. S. — Ste. Catherine, V. M. — Don de science. — 1583 Novices.
26. D. — 27 *et dernier ap. Pent.* — S. Silvestre, abbé. — Amour du silence. — 3137 Religieux, Religieuses.
27. L. — S. Léonard de Port-Maurice, C. — Amour de la vie intérieure. — 1005 Supérieurs, Supérieures.
28. M. — De la Férie. — (S. Grégoire III, Pape) — I'oubli de nos aises. — 1579 Vocations.
29. M. — *Vigile.* — (S. Gélase, P.) — Dévouement à l'Eglise. — Les Directeurs, Zélateurs et Zélatrices.
30. J. — S. ANDRÉ, Ap. — B†. H†. M†. — Amour de la Croix. — 45229 grâces diverses.

CLÉF : † = Indulgence plénière ; A = 1<sup>er</sup> Degré ; B = 2<sup>e</sup> Degré ; C = Congrégation de la Ste Vierge ; D = Milice du Pape ; G = Garde d'Honneur et Archiconfrérie du Sacré-Cœur ; H = Heure-Sainte ; M = Bonne Mort ; R = Confrérie du S. Rosaire  
Z = Zélateurs et Zélatrices.

N. B. Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions.